

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUËCH

**EXTRAIT N° 69.26 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Membres du Conseil Communautaire :**

**SEANCE DU 18 mai 2026**

- **En exercice** : 88 (commune de Bayons non représentée)
- **Présents** : 67
- **Votants** : 83 (16 procurations)
- **Suffrages exprimés** : 81 (80 pour, 1 contre et 2 abstentions)
- **Secrétaire de séance** : Madame Maëlle HEBIDI

Le dix-huit mai deux mille vingt-six, à dix-huit heures, le conseil de communauté dûment convoqué le douze mai deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire à l'Espace de loisirs mutualisé de Valenty (commune de Ventavon), sous la présidence de M. Jean-Pierre TEMPLIER, président de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch.

**Présents ou représentés :**

- Pour la commune d'Authon : M. Jean-Paul BROUCHON
- Pour la commune de Barret sur Méouge : M. Bruno LAGIER
- Pour la commune de Bayons : non représentée
- Pour la commune de Bellaffaire : M. Bernard CAVEING
- Pour la commune de Chanousse : M. Alain MATHIEU, représenté par son suppléant, M. Boris EMERIAU
- Pour la commune de Châteaufort : Mme Pascale BERAUD, représentée par Mme Anne GAUTIER, à qui elle a donné procuration
- Pour la commune de Clamensane : Mme Charlotte PLAZANET
- Pour la commune d'Entrepierres : M. Jean-Marc ALPE
- Pour la commune d'Eourres : Mme Nathalie DE BRUYNE
- Pour la commune d'Etoile St Cyrice : Mme Sylvaine JOUVE
- Pour la commune de Faucon du Caire : M. Robert ZUNINO, représenté par M. Michel Hernandez, à qui il a donné procuration
- Pour la commune de Garde-Colombe : M. Damien DURANCEAU
- Pour la commune de Gigors : M. Daniel TERRIER
- Pour la commune de La Bâtie Montsaléon : Mme Mathilde GIROUD
- Pour la commune de La Piarre : M. Olivier REYNAUD
- Pour la commune de Laborel : Mme Renée MAOUI
- Pour la commune de Lachau : M. Philippe MAGNUS, représenté par M. Jean-Michel MAGNAN, à qui il a donné procuration
- Pour la commune de Laragne-Montéglin :
  - Mme Nathalie BACHELARD COLOMB
  - M. Maurice BRU, représenté par Mme Anne TRUPHEME, à qui il a donné procuration
  - M. Joël CHAUVIN
  - M. Pierre LESBROS, représenté par Mme Nathalie BACHELARD-COLOMB, à qui il a donné procuration
  - M. Kevin QUEYREL
  - Mme Fabienne RAUD
  - Mme Anne TRUPHEME
  - Mme Laure VANOORENBERGHE
- Pour la commune de Lazer : M. Serge MAOUI
- Pour la commune du Bersac : M. Dominique DROUILLARD
- Pour la commune du Caire : M. Jean-Michel MAGNAN
- Pour la commune du Poët : M. Gautier AILLAUD
- Pour la commune de Melve : M. Jean-Louis DAVID
- Pour la commune de Méreuil : Mme Annick REYNAUD-FREY
- Pour la commune de Mison :
  - M. Robert GAY, représenté par Mme Marilyne RICHAUD, à qui il a donné procuration

- Mme Marilynne RICHAUD
- Pour la commune de Monétier-Allemont : M. Henri MEVOLHON
- Pour la commune de Montclus : Mme Catherine DESREUMAUX, représentée par son suppléant, M. Philippe SCHREINEMACHERS
- Pour la commune de Montjay : M. Gilles MÂNE
- Pour la commune de Montrond : M. Alain ROUMIEU
- Pour la commune de Moydans : Mme Marie-José DUFOR
- Pour la commune de Nibles : Mme Anne GAUTIER
- Pour la commune de Nossage-et-Bénévent : M. Martial ESPITALIER
- Pour la commune d'Orpierre : M. Gilles CREMILLIEUX
- Pour la commune de Rosans : M. Lionel TARDY
- Pour la commune de Saint-André-de-Rosans : Mme Cécile LIOTARD, représentée par Mme Marie José DUFOR, à qui elle a donné procuration
- Pour la commune de Sainte-Colombe : M. Jean-Pierre ROUX, représenté par son suppléant M. Éric GERNEZ
- Pour la commune de Saint-Geniez : M. Olivier CHABRAND
- Pour la commune de Saint-Pierre-Avez : M. Florent ARMAND
- Pour la commune de Saléon : M. Pascal LOMBARD
- Pour la commune de Salérans : M. Éric DEGUILLAME
- Pour la commune de Savournon : M. Laurent SCHERRER
- Pour la commune de Serres :
  - Mme Véronique ARLAUD
  - M. Thierry ARNAUD
  - M. Daniel ROUIT
- Pour la commune de Sigottier : M. Jean DEPEYRE
- Pour la commune de Sigoyer : M. Michel HERNANDEZ
- Pour la commune de Sisteron :
  - M. Alain ANGELVIN
  - Mme Céline BURLE, représentée par Mme Djamila GIRARD BELHAOUES
  - M. Jean-Louis CLEMENT
  - M. Bernard CODOUL, représenté par Mme Christine REYNIER, à qui il a donné procuration
  - M. Benjamin CUCCHIETTI, représenté par Mme Géraldine TAIX, à qui il a donné procuration
  - M. Christian GALLO
  - Mme Djamila GIRARD BELHAOUES
  - Mme Maëlle HEBIDI
  - M. Sylvain JAFFRE
  - M. Nicolas LAUGIER, représenté par M. Laurent SAROLI, à qui il a donné procuration
  - Mme Zoé LEROUGE, représentée par Mme Mathilde GIROUD, à qui elle a donné procuration
  - Mme Nicole PELOUX
  - M. Franck PERARD, représenté par M. Jean-Pierre TEMPLIER, à qui il a donné procuration
  - Mme Christine REYNIER
  - Mme Géraldine TAIX
  - M. Jean-Pierre TEMPLIER
  - M. Laurent SAROLI
  - Mme Stéphanie SEBANI, représentée par M. Sylvain JAFFRE, à qui elle a donné procuration
- Pour la commune de Sorbiers : M. Yves RABASSE, représenté par M. Florent ARMAND, à qui il a donné procuration
- Pour la commune de Thèze : M. Gérôme GARCIN
- Pour la commune de Trescléoux : M. Jean SCHULER
- Pour la commune de Turriers : M. Jean-Yves SIGAUD
- Pour la commune d'Upaix : M. Florent MARTIN
- Pour la commune de Val Buëch-Méouge :
  - Mme Béatrice ALLIROL, représentée par M. Gérard NICOLAS, à qui elle a donné procuration
  - M. Gérard NICOLAS
- Pour la commune de Valavoire : M. Hervé MIRAN
- Pour la commune de Valernes : M. Jean-Christophe PIK
- Pour la commune de Vaumeilh : Mme Catherine DOYONNAS, représentée par son suppléant, M. Jean-Marie COLLOMBON
- Pour la commune de Ventavon : M. Jean-Claude FAVIER
- Pour la commune de Villebois les Pins : Mme Marianne ROUX

**Absents non représentés :**

- Pour la commune de la Motte-du-Caire :
  - M. Patrick MEYERE
- Pour la commune de l'Épine :
  - Mme Martine PECH-RABASSE
- Pour la commune de Ribeyret
  - M. André GUEYTE
- Pour la commune de Valdoule
  - M. Gérard TENOUX
- Pour la commune de Val-Buëch-Méouge
  - M. Grégory MOULLET

**ORDRE DU JOUR : Institution de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées**

Les communautés de communes à fiscalité professionnelle unique versent à leurs communes membres une attribution de compensation égale au montant de la fiscalité professionnelle perçue par les communes l'année précédant la première année d'existence de la communauté de communes fusionnée, minorée du montant des charges transférées ou majorée du montant des charges retournées. L'évaluation des charges incombe à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), selon une méthodologie définie par la loi.

La CLECT est créée par le conseil communautaire qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers. Le Code Général des Impôts précise que la CLECT est composée de membres des conseils municipaux et que chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le Code Général des Impôts et notamment l'article 1609 nonies C ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à la majorité des deux tiers de constituer la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées et fixe son nombre de membres à 60, désignés selon les modalités suivantes :

- un représentant par commune ;
- chaque représentant doit impérativement être conseiller communautaire titulaire ;
- les communes disposant de plusieurs sièges au conseil communautaire seront invitées à délibérer pour désigner leur délégué et, en l'absence de délibération, il sera considéré que l' élu délégué est le maire de la commune.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Acte publié et rendu exécutoire,  
Le jour de réception en Préfecture.  
Pour extrait conforme  
Le Président,  
Jean-Pierre TEMPLIER



La secrétaire de séance,  
Maëlle HEBIDI

Publiée le :

**27 MAI 2026**

## Annexe n°1 - Proposition des commissaires pour la Commission Intercommunale des Impôts Directs

Civilité	Prénom	Nom	Commune
M	Raymond	ABERT	L'Epine
M	Sébastien	ACHARD	Savournon
Mme	Béatrice	ALLIROL	Val Buëch-Méouge
M	Robert	ARMAND	Saint-Pierre-Avez
M	André	AUBERIC	L'Epine
Mme	Andrée	BEAUP	Val Buëch-Méouge
Mme	Magali	BEYNET	Savournon
Mme	Isabelle	BOITEUX	Val Buëch-Méouge
M	Alain	BONNOT	Upaix
M	Thierry	BOURG	Ventavon
Mme	Stéphanie	BOUVIER	Garde-Colombe
Mme	Claudine	CIPOLLINI	Clamensane
M	Jean-Louis	CLEMENT	Sisteron
M	Luc	DELAUP	L'Epine
Mme	Geneviève	DEMONTIS	Châteaufort
M	Alain	DI MARTINO	Clamensane
M	Jean-Claude	FAVIER	Ventavon
M	Roland	FEBVRE	Ventavon
M	Edmond	FRANCOU	Garde-Colombe

M	Tebben	GEERLOFS-REINIER	Châteaufort
Mme	Geneviève	GIVAUDAN	Le Poët
M	Claude	GUILLEMIN	Orpierre
M	Emmanuel	HUGON	Sisteron
Mme	Sylvie	IMBERT	Saint-Pierre-Avez
M	Sylvain	JAFFRE	Sisteron
Mme	Marie-Laure	LAPRADE	Saint-Pierre-Avez
M	Claude	LAURANS	Savournon
Mme	Lucie	MANGEMATIN	Nibles
Mme	Myriam	MASSE	Barret sur Méouge
M	Marc	MICHEL	Garde-Colombe
M	Franck	PERARD	Sisteron
Mme	Fabienne	PERROT-MAILLARDET	Clamensane
M	Philippe	PEYRE	Barret sur Méouge
Mme	Marion	PRINSON	Savournon
Mme	Agnès	REY	Le Poët
M	Pierre-Yves	REYNAUD	Trescléoux
Mme	Marianne	ROUX	Villebois les Pins
M	Yves	SARLIN	Barret sur Méouge
M	Aurélié	TISSOPIN	Saint-Pierre-Avez
Mme	Anne	TRUPHEME	Laragne-Montéglin